

Être avocat, messieurs

Jean-Denis Bredin

Que les parents de Philippe Bertrand soient emportés par la douleur, qu'ils appellent vengeance, qu'ils attendent que meure sans formalité l'assassin de leur enfant, ce serait plus que normal, légitime. La colère des victimes est légitime. Et aucun d'entre nous ne sait ce que, plongé dans la même souffrance, il dirait et il ferait.

Que la population d'un quartier, d'une ville partage cette colère, cela se comprend aussi. Tous ceux qui sont assez proches pour avoir connu l'enfant tué, sa maison, son école, vivent, d'une certaine manière, dans le drame : ses images sont sous leurs yeux. Chacun sait, hélas, que nous ne sommes concernés que par des souffrances voisines : tant d'enfants meurent, dans le monde, de manière atroce, sans que notre joie de vivre soit jamais altérée ! Au moins ne nous indignons pas quand, au niveau d'une cité, d'une région, se manifeste un peu de solidarité : et même si cette solidarité s'exprime dans la colère.

Que tous ceux, en France, qui ont peur pour leurs enfants, et pour eux, crient à la mort, parce qu'ils s'imaginent que la mort sera exemplaire, qu'ils supplient la guillotine de protéger leurs enfants, cela s'excuse. La paix publique a été une longue et difficile conquête. L'insécurité dans la rue, dans les maisons, c'est une terrible régression. Il est juste qu'elle soit ressentie comme telle. Et nous savons aussi que l'enfant est au cœur de notre société moderne, comme il n'a jamais été : le point de gravité de notre civilisation. Sur lui s'est repliée toute l'affectivité qu'ont libérée le déclin du sentiment religieux, la disparition progressive de tous les groupes sociaux. En France, en 1976, la famille est la seule sociabilité. Dans notre société d'égoïsme, l'enfant est le refuge de l'amour. Dans une société sans rigueur, il est le symbole de la pureté. L'assassinat d'un enfant c'est bien le crime inexpiable, le crime contre tout ce qui nous reste. Comment ne pas comprendre l'appel à la vengeance ?

Mais que le ministre de l'Intérieur y participe, qu'il se déclare prêt à faire marcher la guillotine alors qu'il ne sait rien, ou presque, de ce que révélera l'instruction pénale, rien de la responsabilité pénale du criminel, que le ministre de la Justice nous promette une instruction rapide, une justice expéditive « en trois mois », se mêlant de ce qui ne le regarde pas, car c'est l'affaire du juge d'instruction, et de lui seul, de faire son travail dans le temps nécessaire, et le ministre de la Justice n'a ni ordre ni conseil à lui donner ! Que ces deux ministres d'Etat, chacun avec son tempérament, l'un brutal, l'autre enveloppé, hurlent avec les loups, cela ne se comprend ni ne s'excuse. Gouverner, ce n'est pas recueillir, pour y trouver profit, la peur qui nous fait perdre raison, la haine qui nous rend incapables de vraie justice. Gouverner, ce n'est pas nous flatter ni nous ressembler quand

nous devenons médiocres.

Qu'une partie de la presse ait fait le même et médiocre métier, qu'elle ait alimenté la colère en détails inventés, en interviews insupportables, en commentaires destinés à faire peur, à faire mal, et surtout à faire vendre. Qu'elle se soit dégradée jusqu'à célébrer la haine et regretter qu'il y ait des juges là où il suffirait d'un bourreau ; qu'elle ne se sente d'autre mission que de suivre l'opinion publique, de l'exaspérer, quand il faudrait l'éclairer et la retenir car elle devient féroce : cela non plus ne se comprend ni ne s'excuse.

Que des avocats refusent de remplir - leur mission sous le prétexte qu'une cause est « implaidable », en vérité pour des raisons trop évidentes, cela non plus ne s'excuse pas. La seule justification de l'avocat, c'est d'essayer d'être, partout et toujours, la « défense », d'être présent aux côtés de tous, et même du pire d'entre nous, surtout du pire d'entre nous, qui n'a plus rien, ni foi, ni conscience, ni droit, ni ami, ni juge, quand la haine et la colère l'emportent à la mort. Être avocat, messieurs qui ne défendez jamais, sans doute, que des veuves et des orphelins, ce n'est pas justifier, ce n'est même pas excuser. C'est interdire à la haine d'être présente à l'audience. C'est amener, tenter d'amener le juge à rester juste. C'est veiller au respect des lois. C'est peser les responsabilités. Qu'est-ce que cela signifie faire grève, défiler dans la rue, en appeler au respect du rôle nécessaire de l'avocat, si nous cessons d'être avocat si cela cesse d'être commode ? Cette collective dérobade, nous l'avons ressentie comme une humiliation.

Il y a plusieurs manières de défendre la vie de nos enfants. En assurant la sécurité publique, oui ! En punissant ceux qui les agressent, ceux qui les tuent, oui encore, quand des juges sans colère ni vengeresse précipitation les auront estimés coupables.

Mais défendre ceux que l'on aime c'est aussi, c'est surtout, leur construire un monde où la justice l'emporte sur la violence, le courage sur la lâcheté, la politique sur la démagogie. Le monde que nous préparent, avec leurs discours haineux, leurs vitupérations serviles, leurs dérobades, ces politiciens, ces journalistes complaisants, ces avocats qui refusent de l'être, c'est un monde sinistre. On ne défend pas la vie en travaillant à l'avilir.